

Attributions d'actions gratuites conformément au plan n°1 2018

Strasbourg (France), le 15 décembre 2023

Le Conseil d'Administration du 13 décembre 2023 a approuvé l'attribution effective d'actions gratuites au bénéfice de salariés conformément au plan n°1 2018 autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 et ayant donné lieu à une attribution par le Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2018.

Par rapport aux 178 179 actions initialement attribuées, 93 146 actions seront effectivement émises, ces attributions étant conditionnées à la présence des bénéficiaires dans l'entreprise en date du 13 décembre 2023.

A l'issue de cette émission, le capital social de 2CRSi est porté de 1 705 687,11 euros à 1 714 070,25 euros, désormais composé de 19 045 225 actions ordinaires de 0,09 euro de valeur nominale.

À propos de 2CRSi

Créé à Strasbourg, le groupe 2CRSi conçoit, produit et commercialise des serveurs informatiques à haute performance de calcul et éco-responsables. 2CRSi est coté depuis juin 2018 sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0013341781) et ses titres ont été transféré sur Euronext Growth en novembre 2022.

Pour plus d'informations : [2crsi.com](https://www.2crsi.com)

Contacts 2CRSi

2CRSi

Philippe Steinmetz
Directeur Financier Groupe
investors@2crsi.com
03 68 41 10 70

Actifin

Stéphane Ruiz
Communication financière
sruiz@actifin.fr
01 80 18 26 33

Actifin

Michael Scholze
Relations Presse financière
michael.scholze@actifin.fr
01 56 88 11 14